

AUCAP



Audit Commissariat aux comptes

**AGENCE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET RELAIS TERRITORIAL DES
OFFICES DE TOURISME ET SYNDICATS D'INITIATIVE DE L'YONNE**

ADTY

Association loi 1901

**16-18 Boulevard de la Marne
89000 AUXERRE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2020**



SAS AUCAP AUDIT
Audit Commissariat aux comptes / Compagnie Régionale et Cour d'Appel de Dijon
Rue Nicolas de Condorcet, ZAC des Terres Rousses - 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR
Tél : 03 80 48 11 33 / Email : aucap@aucap.fr
SAS au capital de 19 840 € / RCS DIJON B 532 729 456

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS **(Exercice clos le 31/12/2020)**

Aux Membres,

**AGENCE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET RELAIS TERRITORIAL
DES OFFICES DE TOURISME ET SYNDICATS D'INITIATIVE DE L'YONNE**
16-18 Boulevard de la Marne
89000 AUXERRE

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **AGENCE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET RELAIS TERRITORIAL DES OFFICES DE TOURISME ET SYNDICATS D'INITIATIVE DE L'YONNE – ADTY** relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel de l'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport.

III- Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans l'annexe des comptes annuels concernant :

- Changement de méthode comptable : Mise en application sur l'exercice clos au 31/12/2020 du règlement ANC 2018-06.
- Les fonds dédiés : Les lignes budgétaires prévues au titre de 2020 et non réalisées ont été comptabilisées dans le compte 194 "fonds dédiés sur subventions de fonctionnement" pour un montant de 36.500 €. Celles reportées au titre de 2019 pour un montant de 31.800 € ont été rapportées au résultat de 2020 dans leur intégralité.

IV- Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

Faits caractéristique de l'exercice :

L'annexe expose les conséquences de la COVID-19 sur les comptes de l'association. Cette dernière a eu recours à l'activité partielle pour une salariée et a constaté l'arrêt de l'activité pour les groupes, ayant généré une perte quasi-totale du chiffre d'affaire groupes. Toutefois ces conséquences ne font pas peser d'incertitude sur la poursuite de l'exploitation de l'association. Nous nous sommes assurés de la cohérence des informations communiquées.

Par ailleurs l'annexe expose la mise en application sur l'exercice clos au 31/12/2020 du règlement ANC n°2018-06. Les données comparatives de l'exercice 2019 figurant

au bilan et compte de résultat correspondent à la balance des comptes 31/12/2019, présentée selon les rubriques prévues par le règlement CRC N°1999-01. Nous nous sommes assurés de la cohérence des informations communiquées.

Subventions

Nous avons notamment analysé la prise en compte des subventions reçues au cours de l'exercice et leur rattachement à l'exercice qu'elles financent.

Les subventions comptabilisées correspondent aux subventions d'exploitation attribuées par les organismes financeurs au titre de l'année 2020 portant sur les missions réalisées pour un montant de 1.096.700 euros. Nous nous sommes assurés de leur correcte prise en compte.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

VI- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et

d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VII- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

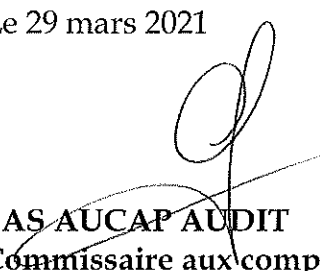
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CHEVIGNY ST SAUVEUR
Le 29 mars 2021



SAS AUCAP AUDIT
Commissaire aux comptes
Représentée par Peggy GILLET

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
. Frais d'établissement				
. Frais de recherche et développement				
. Donations temporaires d'usufruit				
. Concessions, brevets, licences, marques	30 661	15 720	14 941	19 314
. Autres				
. Immobilisations incorporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
. Terrains				
. Constructions				
. Installations tech., matériels, outillage	4 393	1 588	2 805	
. Autres	108 208	95 030	13 178	10 587
. Immobilisations corporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
. Participations et Créances rattachées				
. Autres titres immobilisés				
. Prêts				
. Autres	500		500	500
Total	143 762	112 338	31 424	30 401
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
. Créances usagers et comptes rattachés				
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres	49 971		49 971	37 332
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	406 140		406 140	354 681
Charges constatées d'avance	40 987		40 987	21 711
Total	497 098		497 098	413 724
COMPTES DE REGULARISATION				
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remb. des emprunts				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
Total				
TOTAL ACTIF	640 861	112 338	528 523	444 124

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires	10 336	10 336
Fonds propres avec droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
. Réserves statutaires ou contractuelles		
. Réserves pour projet de l'entité		
. Autres		
Report à nouveau	28 864	10 813
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-10 433	18 051
Situation nette (sous-total)	28 767	39 200
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	40 909	39 983
Provisions réglementées		
Total	69 676	79 184
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	36 500	31 800
Total	36 500	31 800
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	170 310	128 310
Total	170 310	128 310
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 228	24 928
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	158 289	165 085
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	29 415	10 756
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	105	4 062
Total	262 036	204 831
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	528 823	444 124

Voir en page 3 le rapport de Fiducia Expertise sur les comptes annuels

COMPTE DE RESULTAT (1/2)

	du 01/01/2020 au 31/12/2020	% PE	du 01/01/2019 au 31/12/2019	% PE	Var. en val. annuelle en euros %	
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Cotisations						
Ventes de biens et services :						
- ventes de biens						
<i>dont ventes de dons en nature</i>						
- ventes de prestations de services	28 904	2,53	90 671	7,61	-61 767	-68,12
<i>dont parrainages</i>	9 571	0,84	15 863	1,33	-6 293	-39,67
Produits de tiers financeurs :						
- Concours publics et subv. d'exploit.	1 096 700	96,07	1 095 236	91,90	1 464	0,13
- Versements des fondateurs ou consommation de dot. consommable						
- Ressources liées à la générosité du public :						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dép., provisions et transferts de charges	14 534	1,27	4 818	0,40	9 717	201,69
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	1 376	0,12	1 062	0,09	314	29,61
Total	1 141 515	100,00	1 191 786	100,00	-50 272	-4,22
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achats de marchandises	15	0,00			15	#####
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	313 436	27,46	331 235	27,79	-17 799	-5,37
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	35 683	3,13	35 267	2,96	416	1,18
Salaires et traitements	545 722	47,81	558 303	46,85	-12 581	-2,25
Charges sociales	213 064	18,67	220 993	18,54	-7 929	-3,59
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	17 535	1,54	13 142	1,10	4 393	33,43
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	2 084	0,18	3 809	0,32	-1 725	-45,29
Total	1 127 539	98,78	1 162 750	97,56	-35 210	-3,03
Résultat d'exploitation	18 975	1,22	29 037	2,44	-10 061	-34,67
PRODUITS FINANCIERS						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	614	0,05	1 068	0,09	-454	-42,50
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge			6	0,00	-6	-100,00
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de V.M.P.						
Total	614	0,05	1 075	0,09	-460	-42,83
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées			6	0,00	-6	-100,00
Différence négative de change						
Charges nettes sur cession de V.M.P.						
Total			6	0,00	-6	-100,00
Résultat financier	614	0,05	1 068	0,09	-454	-42,50

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

COMPTE DE RESULTAT (2/2)

	du 01/01/2020 au 31/12/2020	% PE	du 01/01/2019 au 31/12/2019	% PE	Var. en val. annuelle en euros %	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	14 590	1,28	30 105	2,53	-15 515	-51,54
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Sur opérations de gestion			1 280	0,11	-1 280	-100,00
Sur opérations en capital	17 481	1,53	15 957	1,34	1 524	9,55
Reprises sur provisions, dépréciatio et transferts de charges						
Total	17 481	1,53	17 237	1,45	244	1,42
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	27	0,00	2 845	0,24	-2 818	-99,05
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	42 000	3,68	23 000	1,93	19 000	82,61
Total	42 027	3,68	25 845	2,17	16 182	62,61
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-24 546	-2,15	-8 608	-0,72	-15 939	-185,16
Participation des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices	477	0,04	3 446	0,29	-2 969	-86,16
TOTAL DES PRODUITS	1 159 610		1 210 098		-50 488	-4,17
TOTAL DES CHARGES	1 170 043		1 192 047		-22 004	-1,86
EXCEDENT OU DEFICIT	-10 433	-0,91	18 051	1,51	-28 484	-157,80
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat						
Total						
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestation en nature						
Personnel bénévole						
Total						

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2020

Durée : 12 mois

1 - INFORMATIONS SUR L'ENTITE

Objet :

Association : ADTY située au 16-18 Boulevard de la Marne à AUXERRE.
Elle a pour but de mener, seule ou en liaison avec tout autre organisme local, intercommunal, régional, toutes actions de création, amélioration et de promotion nécessitées pour la mise en oeuvre de la Politique du Tourisme.

Activités ou missions :

Agence de développement touristique et relais territorial des OT et SI de l'Yonne
Poursuite des actions inscrites au Schéma de Développement Touristique 2017-2021.
Développement du site internet .

Moyens mis en oeuvre :

Différentes actions menées en 2020 : e.marketing, carnet de route, édition doc groupes, .
COVID 19 opération renaissance,...
Moyens financiers (subventions de fonctionnement reçus du CDY) et humains (13 salariés).

2 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

L'épidémie de COVID 19 a eu des conséquences sur l'ADTY.
Les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020 et arrêtés le 22/02/21 s'en trouvent impactés de la manière suivante :

- recours à l'activité partielle pour une des salarié
- arrêt de l'activité pour les groupes, perte quasi totale du CA des groupes

Toutefois, les conséquences de l'épidémie de COVID 19 ne font pas peser d'incertitudes sur la poursuite de l'exploitation de l'association.

Application du règlement ANC n° 2018-06

L'exercice clos au 31/12/2020 est le premier exercice d'application du règlement ANC n°2018-06.

Les données comparatives de l'exercice 2019 figurant au bilan et au compte de résultat correspondent à la balance des comptes au 31/12/2019, présentée selon les rubriques prévues par le règlement CRC n° 1999-01 (les rubriques spécifiques sont en italique et en bleu).

3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général et du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'activité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

4 - REGLES COMPTABLES SUR LES ACTIFS, AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS					
OPTIONS RETENUES					
	Date de 1ère option	Option pour la comptabilisation		Non concerné	
		en charges	à l'actif		
Frais d'acquisition					
des immobilisations corporelles et incorporelles					
des titres de participation					
des autres titres immobilisés et titres de placement					
Frais externe de formation					
nécessaires à la mise en service					
Coûts d'emprunts activables					
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice					
Dépenses de développement remplissant les les critères d'activation					
montant comptabilisé en charges pour l'exercice					
COMPOSANTS IDENTIFIES					
	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes		
Constructions					
Installations techniques, matériels et outillages industriels					
Autres immobilisations corporelles					
AMORTISSEMENTS					
Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :					
Durées d'amortissement					
Immobilisations non décomposées :					
amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.					
Immobilisations décomposées :					
Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).					
Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.					
Modes d'amortissement					
Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.					
	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées		
	Mode	Durée	Mode	Durée	
Immobilisations incorporelles	LINEAIRE	3 ANS			
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériels et outillages industriels	LINEAIRE	5 ANS			
Autres immobilisations corporelles	LINEAIRE	3 à 10 ANS			

5 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**Frais d'établissement :**

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement.....		

Fonds commercial :

	Valeur nette	Taux amortissement
Eléments achetés.....		
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

Actif immobilisé :

<i>Valeurs brutes</i>	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	82 234	5 141	56 714	30 661
Immobilisations corporelles.....	114 463	13 445	15 307	112 601
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières.....	500			500
Total.....	197 197	18 586	72 021	143 762

Amortissements et dépréciation

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	62 920	9 514	56 714	15 720
Immobilisations corporelles.....	103 876	8 022	15 280	96 618
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières.....				
Total.....	166 796	17 536	71 994	112 338

Créances représentées par des effets de commerce :

Non recensé

Usagers.....	
Autres créances.....	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	500	500	
Actif circulant et charges constatées d'avance.....	90 959	90 959	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Participations et créances rattachées.....	
Immobilisations financières.....	
Usagers et comptes rattachés.....	
Autres créances.....	19 478
Disponibilités.....	

Charges constatées d'avance :

40 987

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT**

	Déficit	Excédent
Résultat de l'exercice précédent		18 051

AFFECTATION	Augmentations	Diminutions
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	18 051	
Total des affectations	18 051	

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions ou consommations	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise.....	10 336	10 336		10 336
Fonds propres avec droit de reprise.....				
Ecart de réévaluation.....				
Réserves.....				
Report à nouveau.....	10 813	38 921	10 056	28 864
Résultat de l'exercice.....	18 051	-6 583	3 850	-10 433
Situation nette	39 200	42 673	13 906	28 767
Fonds propres consommables.....				
Subventions d'investissement.....	39 983	62 027	21 118	40 909
Provisions réglementées.....				
Total.....	79 184	104 700	35 024	69 679

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)**TABLEAU DU REPORT A NOUVEAU AVANT REPARTITION DU RESULTAT**

	Débiteur	Créditeur
Nature du report à nouveau		
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinés :		
- à l'exercice.....		
- aux exercices ultérieurs.....		
Report à nouveau non affecté des activités sous contrôle de tiers financeurs.....		
Report à nouveau gestion propre.....		
Solde		

TABLEAU DE REPARTITION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

	Déficit	Excédent
Résultat comptable de l'exercice	10 432,97	
- dont part du résultat sur gestion propre.....	10 432,97	
- dont part du résultat sous contrôle des tiers financeurs (détails).....		

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DES RESERVES, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Réserves				
Réserves indisponibles.....				
Réserves statutaires ou contractuelles..				
Réserves réglementées :				
- plus-values nettes long terme.....				
- sur octroi de subvention d'investissement.....				
- autres.....				
Réserves pour projet de l'entité.....				
Total (1)				
Provisions réglementées				
Relatives aux immobilisations.....				
Relatives aux stocks.....				
Relatives aux autres éléments d'actif...				
Amortissements dérogatoires.....				
Provision spéciale de réévaluation.....				
Plus-value réinvestie.....				
Autres provisions réglementées.....				
Total (2)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges.....				
Provisions pour garanties aux usagers..				
Provisions pour risques d'emploi.....				
Provision pour amendes et pénalités....				
Provisions pour charges sur legs et donations.....				
Provision pour grosses réparations.....				
Autres provisions risques et charges....	128 310	170 310		170 310
Total (3)	128 310	170 310		170 310
Dépréciations				
Sur immobilisations				
- incorporelles.....				
- corporelles.....				
- Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
- financières.....				
Sur stocks et en cours.....				
Sur cptes usagers et cptes rattachés....				
Autres dépréciations.....				
Total (4)				
Total général (1 + 2 + 3 + 4)	128 310	170 310		170 310
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation.....				
- financières.....				
- exceptionnelles.....		42 000		

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)**TABLEAU DE VARIATION DES FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS**

Origine des fonds reportés	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Total				

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Origine des fonds dédiés	Fonds dédiés à l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisation en cours de l'exercice		Transferts en fonds dédiés (en + ou en -)	Fonds dédiés à la clôture	
			Montant global	Dont remboursement aux tiers		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des 2 derniers exercices
	A	B	C		D	A+B+C+D	
Subventions d'exploitation							
ACTIONS REPORT. 2020		36 500				36 500	
ACTIONS REPORT. 2019	31 800		31 800				
Sous-total	31 800	36 500	31 800			36 500	
Contributions financières d'autres organismes							
Sous-total							
Ressources liées à la générosité du public							
Sous-total							
Total	31 800	36 500	31 800			36 500	

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)**Etats des dettes :**

	Montant brut	A 1an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	64 228	64 228		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	158 289	158 289		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	29 415	29 415		
Produits constatés d'avance	105	105		
Total :	252 036	252 036		

Dettes représentées par des effets de commerce : Non recensé

Dettes financières.....
 Fournisseurs.....
 Autres dettes.....

Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Emprunts et dettes auprès établissements de crédit
 Emprunts et dettes financières diverses
 Fournisseurs.....
 Dettes fiscales et sociales.....
 Autres dettes

	33 411
	95 827

Produits constatés d'avance :

	105
--	-----

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**VENTILATION DES VENTES DE BIENS ET SERVICES**

Par catégorie	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
GROUPES	4 905	52 373	27,35	70,01
AUTRES RECETTES	13 029	22 435	72,65	29,99
Total	17 934	74 808	100,00	100,00

Par secteur géographique	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Total				

VENTILATION DES RESSOURCES HORS VENTES DE BIENS ET SERVICES

	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Cotisations				
Subventions d'exploitation	1 096 700	1 095 236	96,06	96,47
Concours publics				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs et donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Ventes de dons en nature				
Parrainages	9 571	15 863	0,84	1,40
Autres ressources	35 406	24 191	3,10	2,13
Total	1 141 677	1 135 290	100,00	100,00

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	
Méthode de valorisation des contributions volontaires figurant au compte de résultat.	
Nature	Modalités de recensement et de valorisation
Informations sur les contributions volontaires ne figurant pas au compte de résultat.	
Motifs de la non comptabilisation :	
Les contributions volontaires ne figurent pas au compte de résultat dans la mesure où il est impossible de mesurer et de quantifier ces dernières.	
Nature	Valorisation

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)	
MONTANTS RELATIFS AUX LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE	
Produits	
Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique "Legs, donations"	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
Total des produits	
Charges	
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reports en fonds reportés liés aux legs et donations	
Total des charges	

8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS (suite)**Engagements****de crédit bail :**

Terrains
 Constructions
 Inst. techn., mat. & out
 Autres immo. corp.
 Immo. en cours

Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix achat
Exercice	Cumulées	Jusqu'à 1 an	+1 à 5 ans	+ 5 ans	Tot. à payer	résiduel (1)

Totaux

--	--	--	--	--	--	--

(1) Selon contrat

AUTRES ENGAGEMENTS**INFORMATION SUR LES FONDS DEDIES**

Les lignes budgétaires prévues au titre de 2020 et non utilisées ont été comptabilisées dans le compte 194 000 "Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement" pour un montant de 36 500 €.
 Celles reportées au titre de 2019 pour un montant de 31 800€ ont été rapportées au résultat de 2020 en intégralité.

MISE A DISPOSITION GRATUITE DES LOCAUX

Les locaux sont mis à disposition gratuite pour une durée de 3 années (une convention existe).

Article 3 : contributions financières

"La présente mise à disposition est consentie et acceptée à titre gracieux, le Bailleur prenant à sa charge les frais de viabilisation (eau, chauffage, électricité), l'entretien ménager et la maintenance locataire.

Le Bailleur accorde ainsi au preneur un avantage en nature annuel de 52 320 €."

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Sur la partie lucrative, il est appliqué le taux d'impôt au taux réduit à 15 % sur le résultat fiscal de l'exercice.

Soit un impôt de 363 € pour l'exercice 2020.

Sur la partie non lucrative, il est appliqué un taux d'impôt de 24 % sur les produits financiers. Soit un impôt de 114 € sur l'exercice 2020.